

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALEILLE

Séance du 9 DÉCEMBRE 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13
Date de convocation : 2 décembre 2025		Date d'affichage : 2 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **FLAMAND Robert**, Maire.

Présents : FLAMAND Robert Maire, BOUCHARD Éric, CREPIAT Annie, GARDON François, VIRICEL Christelle Adjoints, CHALANDON Edith, MARGOTAT Lydie, PLOTON Laura, POYET Bruno, VERICEL Géraldine, FRANCE Jean-Marie, VENET Marie-Louise, DEROSIER Philippe

Absents excusés : ROLLAND Yann, CHALLET Thierry

Secrétaire de séance : CREPIAT Annie

DEL5/09-12-25 – Rapport sur le prix et la qualité du service public assainissement non collectif 2024 par le SPANC

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le rapport annuel établi par le SPANC du SIMA COISE, sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'année 2024.

Il informe que ce rapport comprend des indicateurs techniques, financiers et de performance (articles L.2224-5 et D.224-1 à D.2224-5 du CGCT). C'est un élément clé dans la mise en œuvre locale de la transparence et de la gouvernance des services d'eau et d'assainissement.

Il précise que ce rapport doit être mis à la disposition du public, après présentation devant l'assemblée délibérante.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **INFORME** que le rapport annuel établi par le SPANC du SIMA COISE sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif, pour l'année 2024, est mis à la disposition du public.

ADOPTÉE à l'unanimité des membres présents.
Expédition conforme au registre.

La secrétaire de séance,
Annie CREPIAT



Le Maire,
Robert FLAMAND

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203192-20251209-DEL5_09-12-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/2025